



## AVIS PUBLIC

### Calendrier des séances 2024 du conseil municipal

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Marc Lévesque, Directeur général et greffier-trésorier, que lors de la séance ordinaire tenue le 11 décembre 2023, le Conseil de la Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton a adopté le calendrier relatif à la tenue des séances ordinaires pour l'année 2024. Les séances ont lieu à la salle du conseil (bureau municipal, 1661 rue Principale) à 20h00, sauf exceptions, habituellement les 2<sup>e</sup> lundis du mois :

- Lundi 15 janvier (*3<sup>e</sup> lundi, retour des vacances*)
- Lundi 12 février
- Lundi 11 mars
- Lundi 08 avril
- Lundi 13 mai
- Lundi 10 juin
- Lundi 08 juillet
- Lundi 19 août (*3<sup>e</sup> lundi, retour des vacances*)
- Lundi 09 septembre
- Lundi 07 octobre (*1<sup>er</sup> lundi, Action de Grâce*)
- Lundi 11 novembre
- Lundi 09 décembre

Donné à Saint-Théodore-d'Acton, ce 12 décembre 2023.

---

Marc Lévesque  
Directeur général & greffier-trésorier